



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Colombie

Question écrite n° 17735

Texte de la question

M. Philippe Bonnecarrere attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les inquiétudes relatives à la situation des droits de l'homme en Colombie. Il est bien entendu que la situation est extrêmement complexe, liée notamment à la violence résultant du trafic de drogue. Il semble cependant que d'autres causes puissent intervenir et il lui demande qu'elle est, à cet égard, son analyse.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance au respect des droits de l'homme partout dans le monde. S'agissant de la Colombie, la France entretient des relations amicales avec les autorités démocratiquement élues de ce pays. Elle ne reconnaît pas les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées pour assurer le fonctionnement des institutions et le maintien de l'État de droit. Notre pays apporte son aide à la Colombie en accompagnant ses efforts de développement. Notre coopération s'attache plus particulièrement à soutenir la lutte courageuse entreprise par ce pays contre le fleau de la drogue et le terrorisme. Des programmes spéciaux de coopération ont été mis en place, à titre bilatéral et communautaire, pour participer à la création d'une économie alternative à celle de la coca. Des facilités d'accès au marché européen ont été accordées aux exportations colombiennes. Le principe de notre soutien a été réaffirmé lors de la récente visite en France du président Ernesto Samper, reçu à Paris, peu avant son investiture, le 7 août dernier. La France continuera de suivre avec attention l'évolution de la situation en Colombie.

Données clés

Auteur : [M. Bonnecarrère Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17735

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 août 1994, page 4231

Réponse publiée le : 10 octobre 1994, page 4994